

DOSSIER DE PRESSE

Echanges transfrontaliers en matière d'apprentissage

Cette **conférence de presse** est organisée par l'Union Lémanique de l'Artisanat et des Métiers (ULAM) en association avec le Conseil du Léman, instance de coopération transfrontalière franco-suisse visant à promouvoir les relations transfrontalières et à favoriser l'émergence d'une identité lémanique forte.

Jeudi 22 novembre 2018

Espace Forum – Cité des Métiers – Palexpo Genève
9h-10h

Communiqué de presse

L'Union Lémanique de l'Artisanat et des Métiers (ULAM) et le Conseil du Léman ont organisé le jeudi 22 novembre 2018, à l'Espace Forum de la Cité des Métiers à Genève, une conférence de presse dédiée au thème des échanges transfrontaliers en matière d'apprentissage. Cet événement a eu lieu dans le cadre du concours régional franco-suisse (Genève, Vaud, Valais, Haute-Savoie et Ain) des métiers du bois, où des jeunes apprentis ont confronté leur savoir-faire dans les disciplines d'ébénisterie, de menuiserie et de charpenterie.

Trois intervenants ont pris la parole :

Monsieur **Jean-Luc Favre**, Président de l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG), qui, après une brève présentation de cette union, a rappelé que le Secrétariat de l'ULAM a été repris pour une durée de deux ans par l'UAPG. Dans ce cadre, il remercie le groupe de travail de l'ULAM « Formation professionnelle » de s'être investi dans l'organisation d'un concours régional des métiers des bois qui fait la promotion de cette filière tant en France qu'en Suisse. Il a souligné à cet effet une collaboration constructive et concrète dans le domaine transfrontalier.

Monsieur **Pascal Broulis**, Conseiller d'Etat vaudois en charge des relations extérieures et Président de la Commission Economie du Conseil du Léman, a ensuite relevé l'importance des relations transfrontalières pour le développement de cette région lémanique. Il a mis en avant tout l'intérêt d'une coopération franco-suisse dynamique et forte en général, et en particulier en matière de formation professionnelle. Il s'est réjoui ainsi de voir qu'un concours régional dans les métiers du bois ait été organisé durant cette Cité des Métiers, car cela crée des passerelles en matière d'apprentissage non seulement entre les cantons suisses, mais également avec nos partenaires et amis français.

Monsieur **Gérard Paoli**, Vice-Président du Conseil départemental de l'Ain délégué à l'économie, aux affaires transfrontalières, européennes et internationales et Vice-Président de la Commission Economie du Conseil du Léman, a présenté les engagements du Département de l'Ain en faveur de la filière bois de l'Ain, pour accroître le potentiel forestier, déployer une stratégie bois-énergie, et favoriser le développement des entreprises. La formation professionnelle des jeunes générations constitue un axe fort de cette politique départementale. Il s'est félicité de la participation des apprentis de l'école du bois de Cormaranche-en-Bugey (Ain) à cet événement, qui au-delà de l'organisation du concours bois, a constitué un moment de relations humaines et a contribué à ce qu'ils ont le plus besoin : mieux se connaître afin de mieux travailler ensemble pour l'avenir de la filière bois transfrontalière.

Les organisateurs de la conférence de presse

L'Union Lémanique de l'Artisanat et des Métiers et le Conseil du Léman en bref

L'Union Lémanique de l'Artisanat et des Métiers (ULAM) a été instituée en 1993 par convention entre les organisations économiques et professionnelles de l'artisanat et des métiers de la région lémanique franco-suisse : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie, Fédération Patronale Vaudoise, Union des Associations Patronales Genevoises, Union Valaisanne des Arts et Métiers. L'ULAM (www.ulam.info) est reconnue comme l'interlocuteur privilégié pour représenter les intérêts économiques de l'artisanat et des métiers auprès du Conseil du Léman.

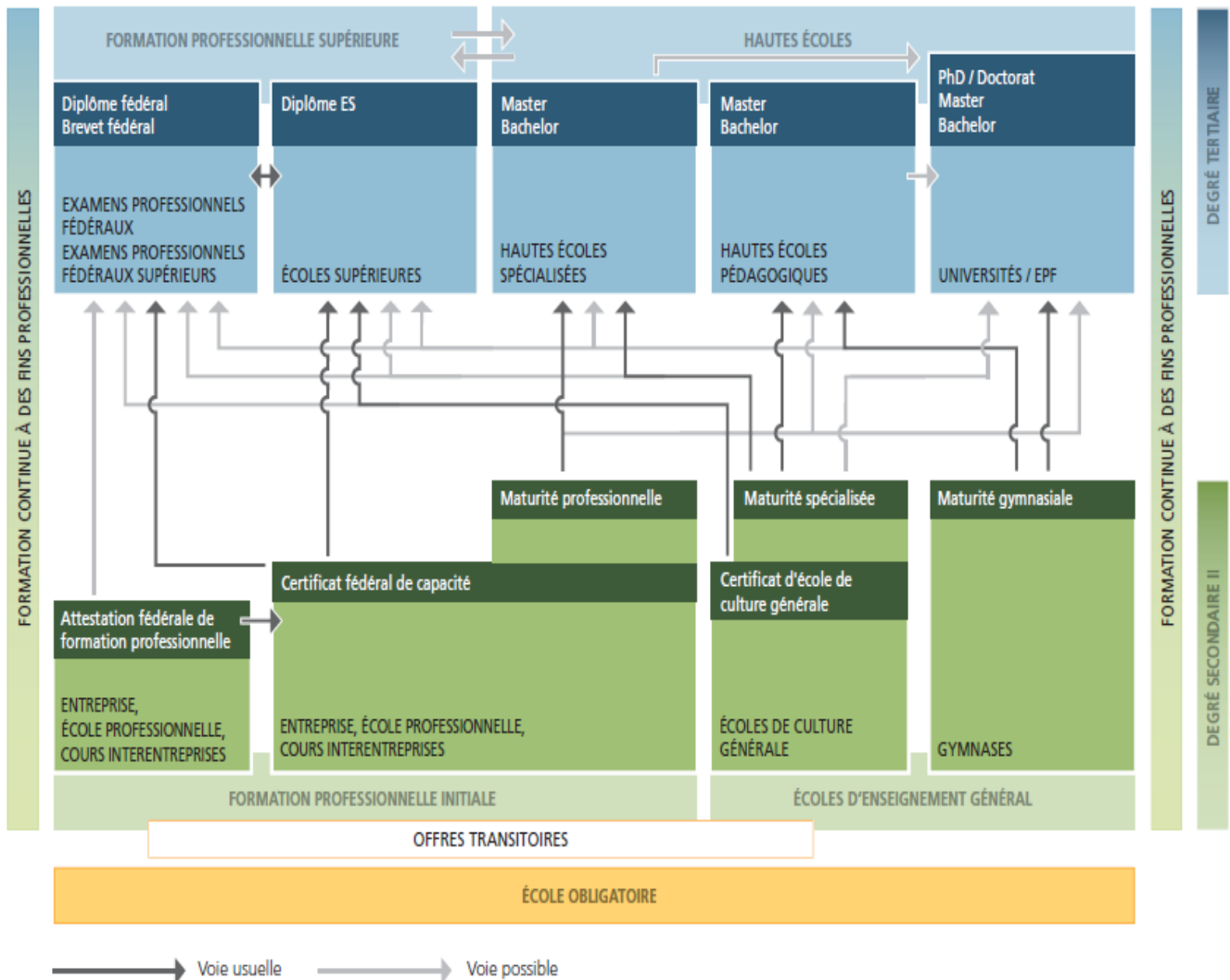
Le Conseil du Léman est un organisme de coopération franco-suisse fondé en 1987 et composé des Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, ainsi que des Cantons de Genève, de Vaud et du Valais. La Région Auvergne Rhône-Alpes participe aux travaux de l'organisme avec le statut d'observateur. Cette instance de concertation vise à promouvoir les relations transfrontalières sur le Bassin lémanique et à initier des projets communs de coopération franco-suisse (www.conseilduleman.org).

Contacts presse

Yannic Forney, représentant de l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG) au sein de l'ULAM - +41 79 176 85 92 - yannic.forney@fer-ge.ch

Norbert Zufferey, pour le Conseil du Léman - +41 21 316 40 78 - norbert.zufferey@vd.ch

Le système de formation professionnelle en Suisse



Source : DEFR-SEFRI (2017), La formation professionnelle en Suisse. Faits et chiffres 2017, p. 6

Quelques chiffres sur la filière bois

En Suisse (chiffres 2017)

- 1'237 apprentis menuisiers/ébénistes en formation CFC.
- 869 charpentiers en formation CFC.

En Suisse romande (chiffres 2017)

CHARPENTIER

Description du métier

Le charpentier prépare, façonne et édifie des constructions en bois ou en matériaux dérivés du bois: maisons individuelles, halles, bâtiments agricoles, ponts, églises, etc.

Il construit, répare ou rénove des charpentes traditionnelles, des toits, des façades, des escaliers et effectue différents travaux de protection du bois, d'isolation thermique et phonique ainsi que de protection contre l'humidité.

Formation

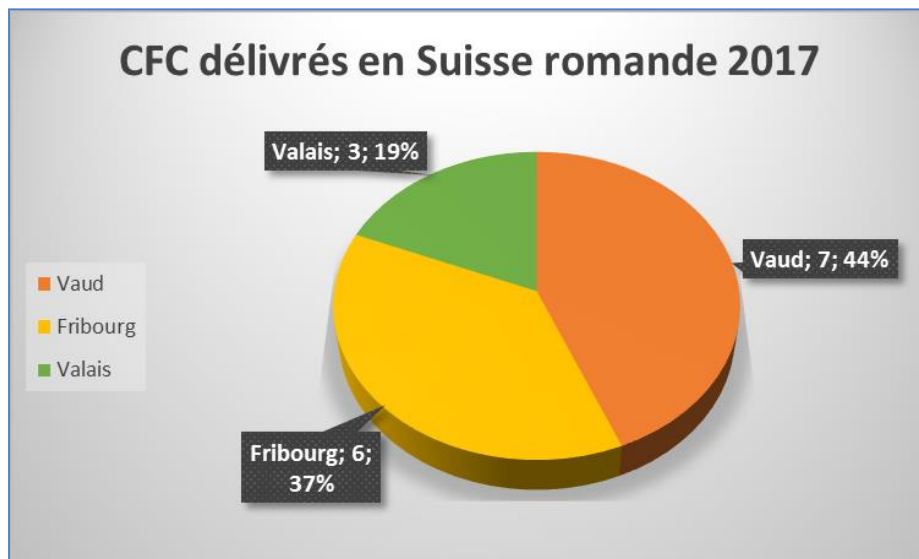
- Formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise.
- Formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle.
- Cours interentreprises (47 jours sur 4 ans).

Durée

- 4 ans.

Titre obtenu

- Certificat fédéral de capacité (CFC) de charpentier/charpentière.



Perfectionnement

Les charpentiers peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- Cours de dessin DAO, de gestion, etc., organisés par les écoles ou OrTRA.
- Apprentissage complémentaire de menuisier, d'ébéniste, de dessinateur orientation architecture.
- Diplôme de chef d'équipe charpentier, 1,5 an en emploi, Tolochenaz.
- Brevet fédéral de contremaître charpentier, 1,5 an en emploi, Tolochenaz.
- Brevet fédéral d'artisan en conservation du patrimoine culturel bâti, 2 ans en emploi, Suisse alémanique (enseignement en allemand).
- Diplôme fédéral de maître charpentier, 1 an en emploi, Tolochenaz.
- Diplôme de technicien ES en technique du bois, spécialisation construction en bois, 2 ans à plein temps + 1 an de stage, Bienne.
- Bachelor of Science HES en technique du bois, 3 ans à plein temps, Bienne.
- Bachelor of Science HES-SO en énergie et techniques environnementales, 3 ans à plein temps, Sion et Yverdon-les-Bains.
- Bachelor HES-SO en architecture, 3 ans à plein temps, Fribourg et Genève.

EBENISTE / MENUISIER

Description du métier

Le menuisier réalise, selon l'orientation choisie, des portes intérieures et extérieures, des portails, des fenêtres, des volets, des appareils en bois pour l'agriculture et le ménage (échelles, manches), des chars, des carrosseries en bois ou des skis. Les éléments qu'il fabrique, assemble et pose sont en bois massif (sapin, mélèze, etc.) ou dérivé (contre-plaqué, aggloméré, stratifié, etc.), parfois aussi en matières synthétiques.

Selon l'importance de l'entreprise où il travaille, le menuisier se spécialise soit comme menuisier d'atelier ou d'établi, chargé des travaux de fabrication, soit comme menuisier-poseur, responsable de la mise en place, sur le chantier, des éléments fabriqués à l'atelier.

Formation

Le plan de formation d'ébéniste/menuisier avec certificat fédéral de capacité (CFC) se concrétise par une formation initiale dans les 4 orientations ci-après:

- Ebénisterie.
- Menuiserie.
- Charronnage.
- Fabrication de ski.

En entreprise

- Formation pratique (4 jours par semaine) dans une menuiserie.
- Formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle.
- Cours interentreprises (44 jours sur 4 ans; charronnage: 48 jours).

En école à plein temps

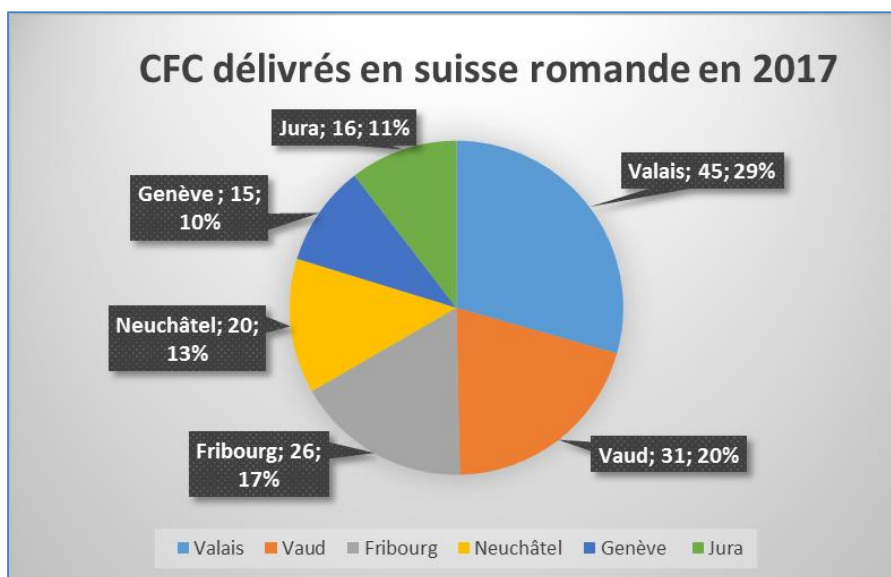
- Théorie et pratique à Genève ou à Lausanne.

Durée

- 4 ans.

Titre obtenu

- Certificat fédéral de capacité (CFC) de menuisier/menuisière ou ébéniste.



Perfectionnement

Les menuisiers peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- Apprentissage complémentaire de charpentier, 2 ans.
- Brevet fédéral de chef de projet en menuiserie/ébénisterie, 3 ans en emploi, Tolochenaz et Sion.
- Brevet fédéral de chef de production en menuiserie/ébénisterie, 3 ans en emploi, Tolochenaz et Sion.
- Brevet fédéral d'artisan en conservation du patrimoine culturel bâti, 2 ans en emploi, Suisse alémanique.
- Diplôme fédéral de maître menuisier/ébéniste, formation modulaire en emploi, Tolochenaz.
- Diplôme de technicien ES en technique du bois, spécialisation menuiserie-ébénisterie, 2 ans à plein temps, Bienne et Genève.
- Bachelor of Science HES en technique du bois, 3 ans à plein temps + stage, Bienne.

Adresses utiles

- Fédération Romande des Entreprises de Charpenterie, Ebénisterie et de Menuiserie (FRECEM), en Budron H6 - CP 193 - 1052 Le Mont-sur-Lausanne - www.frecem.ch
- Centre de formation professionnelle Construction (CFPC) - Section Bois, ch. Gérard de Ternier 18 - 1213 Petit-Lancy 1 - www.ge.ch/po/cfpc

- Ecole des métiers de Lausanne (ETML), rue de Sébeillon 12 - 1004 Lausanne - www.etml.ch
- www.orientation.ch/ecoles
- www.orientation.ch/perfectionnement

A Genève

Actuellement en formation :

- 10 aide-menuisiers en 2^e année.
- 25 apprentis charpentiers en formation dual.
- 9 apprentis ébénistes en formation dual.
- 43 apprentis ébénistes en plein-temps.
- 23 apprentis menuisiers en formation dual.
- 55 apprentis menuisiers en plein-temps.
- 15 élèves techniciens ES 1^{ère} année en technique du bois.

Examens 2018 :

- 9 charpentiers (6 réussites et 3 échecs) : première session en 4 ans.
- 10 ébénistes (8 réussites et 2 échecs).
- 18 menuisiers (13 réussites et 5 échecs).
- 10 techniciens en bois (10 réussites).

Filière Bois



Les chiffres clés de l'emploi et la formation en Auvergne-Rhône-Alpes

Un secteur d'activité de taille !



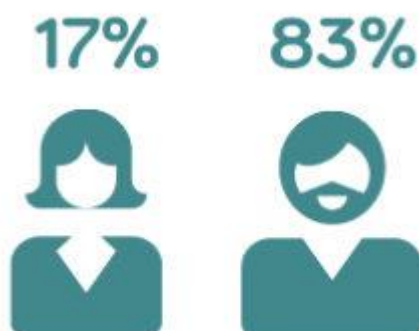
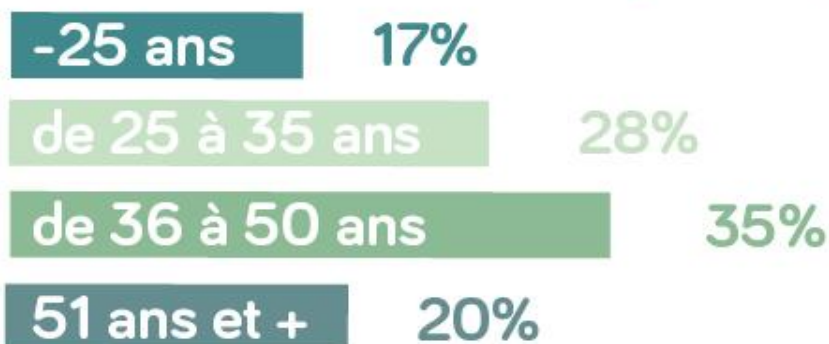
Les salariés de la filière bois en Auvergne-Rhône-Alpes sont **43 548**.



Il y a **20 200** entreprises dans la filière bois en Auvergne-Rhône-Alpes.

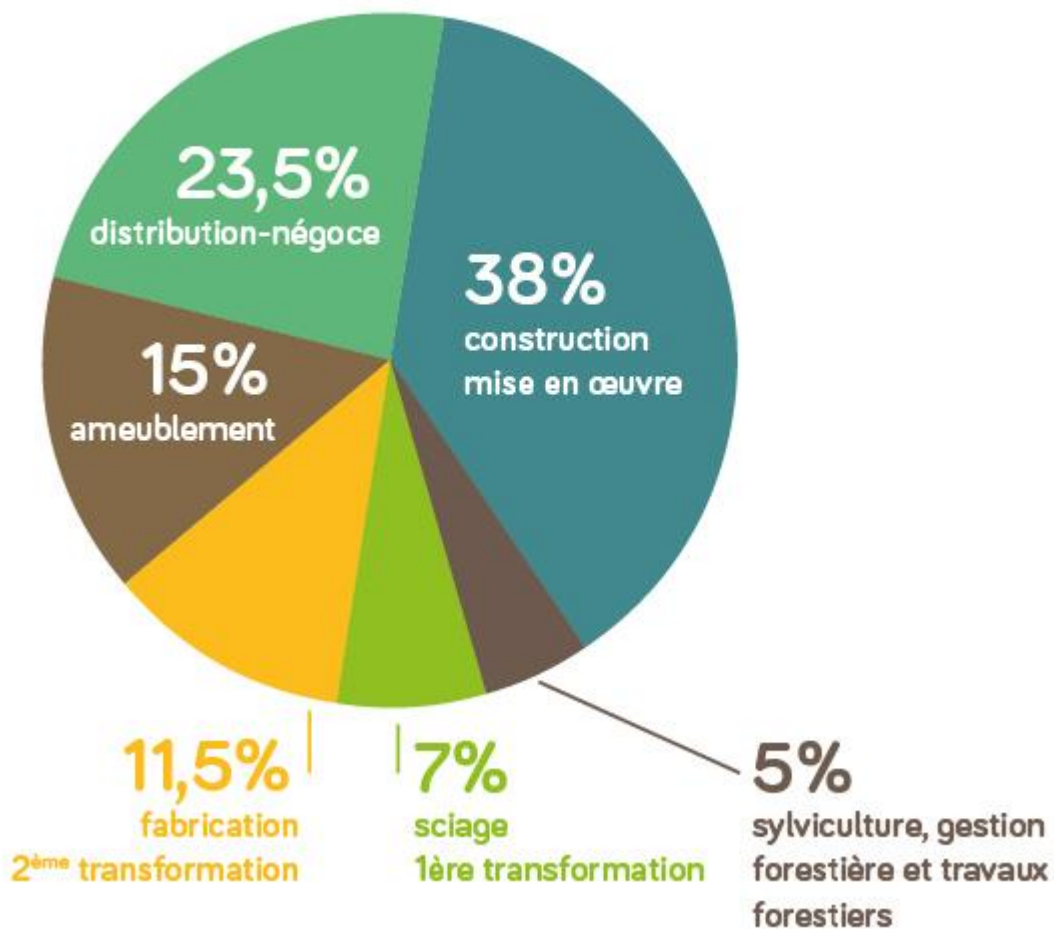
Sièges sociaux et établissements compris – Hors industrie papier-carton

Répartition des salariés de la filière bois en Auvergne-Rhône-Alpes par âge



Les salariés de la filière bois en Auvergne-Rhône-Alpes sont à **17% des femmes et à 83% des hommes.**

Répartition des salariés par secteur d'activité



1^{re} région de France en termes d'offre de formation diplômante.



Pour les métiers de la filière bois, la région Auvergne-Rhône-Alpes possède **94 établissements de formation.**



Pour les métiers de la filière bois, la région Auvergne-Rhône-Alpes possède **54 diplômes du CAP au diplôme d'ingénieur.**



Pour les métiers de la filière bois, la région Auvergne-Rhône-Alpes possède **2 495 élèves dont 50% en apprentissage.**

Répartition des élèves par niveau de qualification



Les élèves sont à **59%** dans le secteur de la menuiserie et de l'agencement.



Les élèves sont à **9%** dans le secteur de la forêt.



Les élèves sont à **31%** dans le secteur de la charpente et de la construction bois.



Les élèves sont à **1%** dans le secteur de la scierie.